

Pourquoi les DSI sont-ils inquiets à l'approche des Fêtes de fin d'année ?

<input type="checkbox"/>	Pourquoi les DSI sont-ils inquiets à l'approche des Fêtes de fin d'année ?
--------------------------	---

La dernière étude d'IFS sur les défis auxquels les DSI sont confrontés durant la période des fêtes de fin d'années révèle que 76% des sondés se sentent davantage préoccupés à l'approche de cette période et ce, pour plusieurs raisons : la disponibilité du personnel (41% des répondants), les risques de piratage liés à la sécurité IT (31%) ainsi que les besoins IT des collaborateurs travaillant à distance (31% également). Tout cela a un impact certain sur les processus et activités métier.

De tous, les plus inquiets quant à la disponibilité du personnel à la période des fêtes de fin d'année sont les français. 62% d'entre eux déclarent qu'il s'agit de l'une de leurs plus grandes préoccupations au cours de la saison des fêtes de fin d'année. À l'opposé, près de la moitié des répondants américains (48%) citent le piratage informatique.

Du côté des « besoins », 42% des décideurs IT sont en demande d'un budget plus important. La migration vers le Cloud (18%) et le recrutement de personnel IT (16%) sont également cités dans le top 3 de leurs besoins. Par ailleurs, un quart des répondants américains et suédois (respectivement 26% et 25%) souhaitent, à court terme, une accélération de la migration vers le Cloud, alors qu'ils ne sont que 11% et 14% en Australie et Allemagne à privilégier cet enjeu.

« Ce qui ressort clairement de notre étude est que de nombreux décideurs IT ont des craintes légitimes pour la période des fêtes de fin d'année : disponibilité du personnel, risque de piratage informatique, commente Mark Boulton, CMO d'IFS. Il est essentiel que toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, se préparent à affronter les problèmes qui pourraient survenir et soient en mesure d'accompagner, à distance, leurs collaborateurs ». L'IoT et la migration vers le Cloud faisant partie des solutions possibles.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Pourquoi les DSI sont-ils inquiets à l'approche des Fêtes de fin d'année ?